



Rencontre de concertation - Constats

Le 27 février 2025, une rencontre de concertation a réuni 18 personnes œuvrant au sein d'organismes variés à travers le Québec, notamment dans les régions des Laurentides, de la Montérégie et de l'Estrie. Ces organismes, majoritairement engagés dans l'accompagnement des femmes avec ou sans enfant, offrant des services d'hébergement ou de logement. Cette concertation visait à approfondir un enjeu crucial : la transition des femmes à la fin de leur parcours dans les organismes qui les accueillent. Cette rencontre a permis d'échanger sur les réalités et les défis rencontrés sur le terrain, ainsi que d'identifier des pistes d'action pour mieux répondre aux besoins des femmes concernées.

Le déracinement



On associe souvent le déménagement des femmes qui quittent nos organismes à un déracinement. Ces femmes doivent souvent quitter leur quartier, voire leur ville, lorsqu'elles terminent un parcours, faute de choix, ce qui les éloigne de leur réseau et brise la continuité des services à laquelle elles et leurs enfants ont accès (par exemple dans un CIUSSS ou CLSC). Pour les femmes avec enfant, ces services incluent aussi l'accès en garderie - l'inscription à une nouvelle liste d'attente dans leur nouveau quartier est nécessaire.

Cette idée de déracinement touche aussi l'emploi: en se relocalisant, ces femmes doivent souvent trouver un nouvel emploi, créant ainsi une situation précaire et une coupure dans leur cheminement socioprofessionnel.

On a observé des situations où des femmes mettaient de l'argent de côté durant leur parcours au sein de l'organisme pour payer leur futur logement, puis le moment venu du déménagement, ne pouvaient travailler parce qu'il n'y avait pas de garderie disponible pour leur enfant. Elles n'étaient toutefois pas admissibles à l'aide sociale durant cette période sans emploi et sans garderie, à cause de leurs économies, qui faisaient élever leur revenu. Elles étaient donc contraintes de faire baisser leur revenu pour accéder à l'aide sociale ou, d'accepter de vivre sur leurs économies en attendant de trouver une garderie - situation qui maintient la femme en précarité malgré ses efforts de se bâtir une stabilité financière.

Ces constats sont partagés partout à travers le Québec.

La discrimination



Une femme qui est aux études à temps plein n'a pas accès aux subventions de l'Office municipal d'Habitation. Les organismes comme Logis-Rose Virginie, par exemple, qui accompagnent des jeunes femmes qui décident de faire un retour aux études, déplorent cet obstacle récurrent. Ce sont des femmes qui ont 20 ans, 23 ans, qui seront dans leur premier logement de manière indépendante et tentent d'avoir un meilleur avenir en terminant leurs études.

Les difficultés rencontrées par les femmes lors d'un déménagement sont particulièrement amplifiées pour celles issues de l'immigration, qui doivent surmonter des obstacles supplémentaires. Cela inclut des défis liés à la langue, à la compréhension de leurs droits et des institutions québécoises, ainsi qu'à la discrimination à laquelle elles sont confrontées lorsqu'elles cherchent un nouveau logement.

Les propriétaires refusant une femme en tant que locataire parce qu'elle est trop jeune, qu'elle a de la difficulté à parler français ou parce qu'elle est seule à élever ses

enfants est une situation très fréquente, et ce, partout au Québec.

L'âge, le statut migratoire et le fait d'être mère monoparentale sont des facteurs discriminants connus, qui ajoutent des obstacles importants dans la recherche de logement.

Des subventions qui bloquent

Certains organismes ont rencontré des propriétaires généreux et volontaires à se mettre en partenariat avec eux pour offrir des logements aux femmes et familles qui terminent leur parcours, grâce au Programme de supplément au loyer (PSL). Or, malgré toute leur bonne volonté, les délais administratifs auprès de l'Office Municipal d'Habitation pour offrir le PSL étaient tels, qu'ils ont abandonné leurs démarches.

Le manque de logements abordables



Tous s'entendent sur le fait que si les subventions (PSL, OMH...) étaient plus accessibles, la transition serait plus réalisable. Toutefois, le principal obstacle demeure le manque de logements abordables.

L'écart entre le logement communautaire et le logement abordable est actuellement trop important. La notion de logement abordable est à revoir au Québec: un logement abordable doit normalement représenter 30 % ou moins du revenu d'un ménage avant impôts. En réalité cependant, cette notion est floue. Les critères de l'abordabilité changent selon les programmes et les gouvernements, tantôt calculé selon la capacité de payer des ménages, tantôt en fonction du marché.

Ce qui normalement devrait être la prochaine étape vers la capacité à s'offrir un logement régulier représente une marche trop importante à franchir et préserve donc ces femmes dans un cycle de pauvreté.

Le positionnement difficile des organismes communautaires



Le travail des organismes communautaires est primordial pour l'atteinte des objectifs de ces femmes qui tentent de se sortir de la précarité. Ce travail est souvent "qualitatif": cheminement personnel de la femme, travail au niveau relationnel, épanouissement global, implication citoyenne, etc. Or, les redditions de compte à faire sont souvent au niveau quantitatif: combien de femmes rejointes, niveau de diplomation, etc. Ce mode de fonctionnement met l'accent sur une infime partie du travail effectué en soutien, et écarte une partie majeure de ce qui permet à la femme accompagnée d'avoir les outils et moyens pour aller de l'avant.

Si l'ensemble du travail des intervenantes en milieu communautaire était pleinement reconnu, cela permettrait non seulement d'améliorer leurs conditions de travail, mais aussi de mieux valoriser l'impact de leurs actions. En incluant des critères qualitatifs pour le financement, leur contribution essentielle serait véritablement soutenue, renforçant l'efficacité du travail

communautaire.

L'offre faible des organismes communautaires pour les mères monoparentales est un sujet qui revient régulièrement. À Joliette, par exemple, seulement deux organismes sont disponibles pour les soutenir.

À Montréal, très peu de ressources existent pour les femmes avec plus de deux enfants ou avec des enfants plus âgés. La référence est très difficile à faire pour ces femmes.

Depuis quelques années, de plus en plus d'organismes doivent prolonger le parcours des femmes bénéficiaires de leurs services, par manque d'offre de logements en contexte de crise actuelle. Cet enjeu n'est pas seulement vécu dans les organismes à Montréal, mais également en région.

Cela crée un cercle vicieux : en prolongeant le parcours d'une femme, ces organismes sont non seulement contraints de refuser d'autres femmes ayant des besoins urgents, mais ils rallongent aussi leurs listes d'attente, ce qui complique encore la gestion des demandes.

Pour garantir une transition réussie pour les femmes bénéficiaires de leurs services et leur assurer un logement au moment du déménagement, les organismes procèdent à leur inscription en Habitations à loyer modique (HLM) dès le début de leur parcours. Comme l'attente peut être longue, il s'agit d'une solution que plusieurs organismes ont trouvée pour faciliter le cheminement.

Or, il arrive qu'une femme, qui a grandement besoin d'un soutien et d'un accompagnement, se fasse offrir une place en HLM un mois après son arrivée au sein de l'organisme. Cette situation serait positive à première vue, mais étant donné qu'il n'est plus possible maintenant de refuser un HLM à l'Office Municipal d'Habitation ou de mettre en attente sa demande, la femme est mise dans une situation sans issue adéquate.

En effet, selon l'article 5.1, Section VIII du Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique conformément à la loi sur la Société d'habitation du Québec, le refus d'un logement offert en HLM entraîne maintenant la fermeture du dossier. La femme doit attendre un an avant d'entamer les démarches pour être remise à la fin de la liste d'attente (qui représente parfois jusqu'à 8 ans d'attente). Deux options s'offrent à la femme, soit elle quitte l'organisme sans avoir eu le soutien nécessaire de la part d'intervenantes (pour garder sa place en HLM), soit elle reste au sein de l'organisme et refuse le HLM, mais se retrouve rayée de la liste.

Pistes de solutions nommées



Créer des occasions de partage d'expériences vécues

Créer des occasions de partage d'expériences vécues par des anciennes bénéficiaires/usagères pourrait être utile pour éviter de répéter des mêmes erreurs (par ex.: inviter des anciennes ayant fait un parcours, pour rencontrer celles qui habitent actuellement dans l'organisme). Cette solution peut aider aussi l'équipe d'intervention, qui parfois a de la difficulté à faire comprendre la réalité du "après" aux femmes. Avoir un point de vue de femmes qui "ont passé par là" pour favoriser la mise en action de la participante.

Préparer la participante à son départ, et ce, dès son arrivée



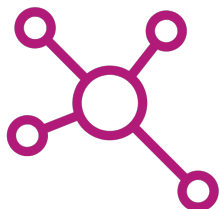
Ce que les organismes font déjà maintenant depuis quelques années : préparer la femme à son départ, dès son arrivée, en prévoyant des plans B pour toutes éventualités. Préparer à la réalité, l'inscrire sur des listes pour des HLM, l'informer sur ses droits, favoriser les bons comportements pour assurer qu'elle pourra garder son logement par la suite. Assurer un suivi post-parcours aide beaucoup également.

L'apprentissage interactif



Utiliser la stratégie de théâtre forum peut être intéressante pour préparer au vivre-ensemble et à l'implication citoyenne (communication avec proprio, voisins, gestion des déchets, etc.).

Travailler en collaboration



Travailler en collaboration avec les ressources d'autres quartiers ou villes permet de préserver un filet de sécurité pour la femme qui déménage et favorise sa stabilité au niveau du réseau.

S'informer



S'informer auprès du [registre des loyers](#), des comités logements et des organismes en défense de droits, qui sont des ressources précieuses.

Pour en savoir plus sur le HUB de Mères avec pouvoir, c'est par [ICI](#)

Merci à



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada